

**PÔLE PILOTAGE
DE L'EFFICIENCE ET
DES RESSOURCES
FINANCIÈRES**

7 bis, allée de l'Île Gloriette
44 093 Nantes cedex 1
bp-pole-finances@chu-nantes.fr

DIRECTRICE
Caroline RAUSCENT

AFFAIRES FINANCIÈRES
Ronan GUIHÉNEUF
DIRECTEUR

RECETTES
Nathalie DOLLEY
DIRECTRICE

EFFICIENCE ET
PERFORMANCE
Gaëlle BOUVIER-MULLER
DIRECTRICE

**DECISION PPERF N° 10 018/2024
FIXANT LE MONTANT DES TARIFS DES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE
ORGANISEES PAR LE DEPARTEMENT DES INSTITUTS DE FORMATION
A COMPTER DU 19 SEPTEMBRE 2024**

Vu l'article L6143.7 du Code de la Santé publique, les tarifs des actions de formation continue organisée par le département des instituts de formation du CHU de Nantes sont fixés, comme suit, au 19 septembre 2024 :

Tarif de base par personne d'une journée de formation continue organisée par le DIF

Pour un personnel salarié d'un établissement du GHT 44200 €

Pour un personnel salarié d'un établissement hors GHT 44250 €

Cette décision est susceptible d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Nantes, le **20 SEP. 2024**

Nathalie Dolley
Directrice des Recettes
Direction du Pôle Pilotage de l'Efficienc
et des Ressources Financières